

INDEPENDENT FACILITATION



InclusionNB

What You Need to Know

This resource helps you understand the referral process for disability-related planning services. It explains the differences between available planning options and what to expect.

Disability Support Program (DSP):

The DSP, offered by the Department of Social Development, provides personalized support to adults with disabilities, focusing on increasing independence and community participation. This provincial program, for those aged 19-64, offers financial support to meet disability-related needs and goals, and is not income replacement. Our team will assist you with the application process.

While the DSP addresses **unmet needs**, our team further assists with exploring what the individual wishes to achieve and the supports available in their community.

An **unmet need** means the person with a disability lacks essential support, care, or resources for:

- Daily tasks such as personal or home care
- Accessing services
- Achieving personal goals
- Respite for family caregivers

Is In-Depth Planning Right for Us?

In-depth planning with a member of our Independent Facilitation team helps individuals and families create a long-term vision for the future. It's designed for those:

- Looking for support to navigate the DSP application.
- Facing major life changes or those who haven't yet thought about their future goals.
- Needing significant updates to current supports or help identifying which are missing.
- Requiring extra time and support for planning.
- Who have difficulty communicating their needs and wishes.

What to expect as you begin working with a member of our team:

- A strong commitment, open communication and active participation are essential for a positive outcome.
- The planning process can take up to 3 or 4 months.
- The resulting plan will identify goals and actions, as well as paid and unpaid resources to support this.

Identifying Goals:
The plan aims to improve self-esteem, build skills, increase social connections, and foster meaningful relationships.

Ready to discuss more? Contact us at:
info@inclusionnb.ca or call 1-866-622-2548

Ce que vous devez savoir

Cette ressource vous aide à comprendre le processus d'aiguillage vers les services de planification liés au handicap. Elle explique les différences entre les options de planification à votre disposition et ce à quoi vous pouvez vous attendre.

Programme de soutien aux personnes ayant un handicap (PSPH) :

Le PSPH, offert par le ministère du Développement social, fournit un soutien personnalisé aux adultes ayant un handicap en mettant l'accent sur l'amélioration de l'autonomie et de la participation de ces personnes à la communauté. Destiné aux personnes âgées de 19 à 64 ans, ce programme provincial offre un soutien financier pour répondre aux besoins et aux objectifs liés au handicap, et ne constitue pas un remplacement de revenu. Notre équipe vous aidera dans le processus de demande.

Le PSPH aborde les **besoins non satisfaits**; notre équipe aide également à explorer ce que la personne souhaite accomplir et les aides offertes dans sa communauté.

Un besoin non satisfait signifie que la personne ayant un handicap manque de soutien, de soins ou de ressources essentiels pour ce qui suit :

- Effectuer des tâches quotidiennes comme les soins personnels ou les soins à domicile.
- Accéder à des services.
- Atteindre ses objectifs personnels.
- Obtenir un répit pour les aidants familiaux.

Une planification approfondie est-elle la solution qui nous convient?

Une planification approfondie avec un membre de notre équipe de facilitation indépendante aide les personnes et les familles à créer une vision à long terme pour l'avenir. Elle est conçue pour les personnes :

- qui recherchent de l'aide pour remplir leur demande de PSPH;
- qui font face à des changements majeurs dans leur vie ou qui n'ont pas encore réfléchi à leurs objectifs futurs;
- qui ont besoin de mises à jour importantes de leurs aides actuelles ou d'aide pour déterminer celles qui leur manquent;
- qui ont besoin de plus de temps et de soutien pour planifier;
- qui ont des difficultés à communiquer leurs besoins et leurs souhaits.

Ce à quoi vous devriez vous attendre quand vous commencez à travailler avec un membre de notre équipe :

- Un engagement fort, une communication ouverte et une participation active, qui sont des éléments essentiels pour obtenir un résultat positif.
- Le processus de planification peut prendre jusqu'à trois ou quatre mois.
- Le plan qui en découlera permettra de déterminer les objectifs et les mesures, ainsi que les ressources rémunérées et non rémunérées pour les appuyer.

Détermination des objectifs : le plan vise à améliorer l'estime de soi, à acquérir des compétences, à renforcer les liens sociaux et à favoriser des relations enrichissantes.

Prêt à en discuter davantage? Contactez-nous à info@inclusionnb.ca ou composez le 1866-622-2548.